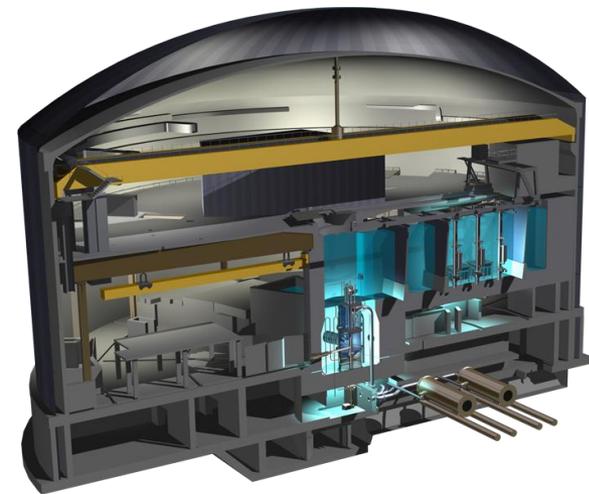


Avis synthétique de l'ASN sur l'ILL

CLI Isère du 10 avril 2019



Le contrôle des installations par l'ASN



Les inspections de l'ASN en 2018

7 inspections menées en 2018, dont 1 inopinée
(9 inspections les années précédentes)

Thème de l'inspection	Date
Respect des engagements	23 janvier 2018
Incendie	13 mars 2018
Redémarrage (inopinée)	5 avril 2018
Gestion des écarts	2 juillet 2018
Contrôles et essais périodiques	1 ^{er} août 2018
Modifications matérielles	8 novembre 2018
Management de la sûreté	21 novembre 2018

Les inspections de l'ASN en 2018

Préparation / déroulement des inspections : 😊 Satisfaisant

Qualité des réponses : 😞 Mitigé

- L'exploitant essaye autant que possible de solder l'action avant l'envoi de la réponse

Mais

- 3/5 réponses à lettre de suite ont nécessité un courrier de relance et de demande de compléments



- Causes profondes des écarts constatés par l'ASN insuffisamment recherchées



- Pour chaque modification dans l'organisation ou nouvelle pratique définie pour répondre à une demande ASN, bien indiquer quel document est mis à jour



- Certaines actions ne sont pas pérennisées dans le temps
- Bien penser à informer l'ASN des reports d'engagements

Evénements significatifs déclarés par l'ILL en 2018

8 événements significatifs déclarés (10 en 2017, 5 en 2016) :

6 ESS, 1 ESR, 1 ESE, tous classés au niveau 0 de l'échelle INES

Délais : 😊

- Déclarations : 😊 **Globalement satisfaisant**

- CRES : 😊 **Globalement satisfaisant**

Sur le fond : 😊

- Les CRES sont plus complets par rapport aux années précédentes, mais les causes profondes des écarts ne sont pas toujours identifiées

- Un seul ES « vraiment » détecté par l'ILL (2 détectés par l'ASN, 5 relatifs à des déclenchements intempestifs de systèmes de sauvegarde)

-> Capacité de détection ?

Causes récurrentes :

- Défaillance matérielle (3 événements significatifs)

- Mauvaise préparation de l'intervention (2 événements significatifs)



- Amélioration dans le suivi et le respect des engagements
- Amélioration dans le suivi et la réalisation des contrôles et essais périodiques de l'installation
- Organisation de la gestion des écarts s'est améliorée depuis 2017 (mais ne répond toujours pas complètement à la réglementation)
- Travail important réalisé pour la mise en œuvre d'un système de management intégré, encore en cours de déploiement
- « Montée en puissance » de la Cellule Qualité Sûreté Risque

Axes d'amélioration attendus par l'ASN



➤ Modifications matérielles

- Terminer la mise en œuvre d'une organisation permettant de respecter parfaitement les exigences réglementaires relatives aux modifications et de respecter la mise en demeure de l'ASN n° 2018-DC-0623 du 6 février 2018

➤ Gestion du risque incendie

- Améliorer le pilotage et l'organisation pour la maîtrise du risque incendie
- Mettre en œuvre le plan d'actions transmis à l'ASN en 2018

➤ Système de management intégré (SMI)

- Mieux respecter les nouvelles exigences définies dans le SMI, en s'assurant notamment de leur bonne diffusion et de la bonne formation des intervenants (déclinaison de l'arrêté INB de 2012)₇

Axes d'amélioration attendus par l'ASN



➤ Gestion des écarts

- Assurer la gestion des écarts conformément à l'arrêté INB (contrôle technique, vérification par sondage, recherche des causes profondes et définitions d'actions préventives)
- Mieux prendre en compte les facteurs organisationnels et humains dans le processus de gestion des écarts
- S'assurer de la recherche des causes profondes pour les événements significatifs et pour les écarts constatés en inspection
- S'assurer que les mesures correctives et préventives définies dans le cadre du processus de gestion des écarts et des réponses aux lettres de suite d'inspection sont pérennes

➤ Réactivité

- Répondre dans des meilleurs délais que courant 2018 aux sollicitations de l'ASN (demandes de compléments et courriels notamment)



➤ Réexamen de sûreté :

- Instruction en cours, avec une inspection réexamen au dernier trimestre 2019

➤ Organisation et management de la sûreté :

- Finir la mise à jour des procédures « importantes pour la protection » pour y définir les points d'arrêt
- S'assurer du respect du système de management intégré
- « Faire vivre » ce nouveau système de management intégré (amélioration continue)

Enjeux en 2019



- La direction générale de l'ASN a auditionné la direction de l'ILL le 27 novembre 2018 afin que l'ILL présente son analyse des causes profondes des dérives relatives aux axes d'améliorations attendus cités précédemment
- La direction de l'ILL a pris des engagements forts pendant cette audition, qui ont été ensuite retranscrits pas courrier
- L'ASN s'assurera en 2019 du respect des engagements pris à cette occasion ainsi que du respect des plans d'actions présentés



DIVISION DE LYON

Merci de votre attention

